

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

—————  
**SECRETARIAT GENERAL**

**ORDRE DU JOUR**

—————  
**SÉANCE 318  
CONSULTATION ÉCRITE  
20-22 FÉVRIER 2023**

**A) Projet de décret relatif aux demandes de réévaluation des pertes de récolte ou de culture pour le groupe de cultures mentionné au 5° du II de l'article D. 361-43-1 du Code rural et de la pêche maritime**

*Ce projet de décret modifie et complète l'article D. 361-43-2 du Code rural et de la pêche maritime pour fixer, en application des II et III de l'article L. 361-4-6, les conditions dans lesquelles les pertes évaluées par un système indiciel peuvent faire l'objet d'une demande de réévaluation par les exploitants, notamment en cas d'erreur manifeste.*

**B) Projet de décret relatif à la gestion de l'indemnisation fondée sur la solidarité nationale par l'Etat**

*Ce projet de décret apporte des ajustements aux dispositions du chapitre I<sup>er</sup> du titre VI du livre III du Code rural et de la pêche maritime, issues du décret du 29 décembre 2022 relatif au développement de l'assurance contre les risques climatiques en agriculture et aux conditions d'intervention de la solidarité nationale en cas de pertes de récoltes exceptionnelles dues à des aléas climatiques.*